

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université Ferhat Abbas - Sétif 1  
Institut d'Architecture et des  
Sciences de la Terre

جامعة فرحات عباس  
سـتـيف 1  
معهد الهندسة المعمارية وعلوم الأرض



**Procès-verbal de la réunion du Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture  
et des Sciences de la Terre du 17 mai 2016**

Le Conseil scientifique de l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre s'est réuni en session ordinaire le 17 mai 2016 à 14h00.

**Etaient présents :**

M. Tayeb BOUIMA	Président du CSI
M. Moulley Charaf CHABOU	Directeur de l'Institut
M. Fouad OKBA	Directeur adjoint chargé de la Post-Graduation
M. Larbi KHABER	Directeur adjoint chargé de la Pédagogie
M. Ali RAHMANE	Chef de Département - Architecture
M. Mahmoud HAMLAOUI	Chef de Département - Sciences de la Terre
M. El Hachemi LAGHOUAG	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Mohamed DASSAMIOR	Représentant des enseignants – Dép. Sciences de la Terre
M. Saïd BELALA	Représentant des enseignants – Dép. Architecture
M. Tahar BELLAL	Directeur de Laboratoire
M. Saïd ADANI	Directeur de Laboratoire

**Etaient absents excusés :**

M. Hamza ZAGHLACHE	Directeur de Laboratoire
--------------------	--------------------------

### **Ordre du jour :**

1. Classement définitif des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée, année 2016.
2. Approbation des plans de travail des enseignants de rang magistral et des maîtres de conférences classe B relatifs aux séjours scientifiques de courte durée à l'étranger.
3. Reformulation de titre de thèse de Doctorat.
4. Soutenance de thèse de doctorat.
5. Expertise de photocopie.
6. Promotion académique.
7. Séminaire international.
8. Organisation des journées doctorales au sein de l'Institut.
9. Divers.

Le Président ouvre la séance à 14h00. Il souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil scientifique, note que le quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

#### **1. Classement définitif des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée, année 2016.**

Le CSI a approuvé le classement définitif suivant des postulants pour les stages et séjours scientifiques de courte durée pour l'année 2016 :

##### **1.1. Département d'Architecture**

###### **a. Enseignants de rang magistral et Maîtres de Conférences B**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénom</b>
1	Zeghlache Hamza
2	Madani Said
3	Kharchi Oussama
4	Okba Fouad
5	Chemsa Malika
6	Djemili Abderazak
7	Bellal Tahar
8	Kraria Hocine
9	Chougui Ali
10	Laghouag Hachemi

## **b. Maîtres-assistants A et B**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénom</b>
1	Rahmane Ali
2	Bouklouha Redouane
3	Sehili Farida
4	Bouzekri Sara
5	Rahmani Kelkoul Leila
6	Bedar Amina
7	Zerouati Wiam
8	Amari Assia
9	Chaib Aicha
10	Zaghouane Said
11	Chaabi Mouloud
12	Belacel Boubakeur

## **1.2. Département des Sciences de la Terre**

### **a. Enseignants de rang magistral et Maîtres de Conférences B**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénom</b>
1	Fertas Lahcene
2	Hadji Rihab
3	Kebbiche Abdelhakim
4	Daasmiour Mohamed
5	Mebarkia Amar
6	Demdoum Abdeslem
7	Zighmi Karim

### **b. Maîtres-assistants A et B**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénom</b>
1	Bouaziz Alaeddine
2	Souadnia Sabrina
3	Hamzaoui Abbas
4	Zahri Farid
5	Boutine Nouar
6	Chouaf Ibtissem
7	Dahmani Soufiane

Afin de favoriser les doctorants pour l'obtention de stages de courtes durées, le CSI a décidé, par vote à la majorité des membres, de répartir le budget de la manière suivante : **60 % pour les maîtres-assistants A et B, 35 % pour les enseignants de rang magistral et les maîtres de conférences B et 5% pour le corps des administrateurs.**

En tenant compte du budget pour les stages de courte durée de l'année 2006 alloué à l'Institut d'Architecture et des Sciences de la Terre (7.000.000 DA), de la répartition de ce budget par départements (au prorata du nombre d'enseignants, à savoir 69 % pour le département d'Architecture et 31 % pour le département des Sciences de la Terre), et de la somme de 5 % du budget réservée pour le corps administratif de l'Institut, les listes des bénéficiaires de ces stages sont les suivantes :

### 1.3. Directeur de l'Institut

Chabou Moulley Charaf

### 1.4. Département d'Architecture

#### a. Enseignants de rang magistral et Maître de Conférences B

N°	Nom et Prénom	N°	Nom et Prénom
1	Zeghlache Hamza	5	Chemsa Malika
2	Madani Said	6	Djemili Abderazak
3	Kharchi Oussama	7	Bellal Tahar
4	Okba Fouad		

#### b. Maîtres-assistants A et B

N°	Nom et Prénom	N°	Nom et Prénom
1	Rahmane Ali	8	Amari Assia
2	Bouklouha Redouane	9	Chaib Aicha
3	Sehili Farida	10	Zaghouane Said
4	Bouzekri Sara	11	Chaabi Mouloud
5	Rahmani Kelkoul Leila	12	Belacel Boubakeur
6	Bedar Amina		
7	Zerouati Wiam		

### 1.5. Département des Sciences de la Terre

#### a. Enseignants de rang magistral et Maître de Conférences B

N°	Nom et Prénom
1	Fertas Lahcene
2	Hadji Rihab
3	Kebbiche Abdelhakim
4	Daasmiour Mohamed

## **b. Maîtres-assistants A et B**

<b>N°</b>	<b>Nom et Prénom</b>
1	Bouaziz Alaeddine
2	Souadnia Sabrina
3	Hamzaoui Abbas
4	Zahri Farid
5	Boutine Nouar

Pour permettre aux candidats figurant sur la liste d'attente de bénéficier de stages, il est demandé aux enseignants figurant sur les 4 dernières listes de signaler tout désistement au service de la post-graduation, et ce avant le 15/09/2016. Il a été décidé que les bénéficiaires qui n'auront pas consommé leur stage et qui ne sont pas désistés, n'auront plus droit à des stages pendant 2 ans.

Le conseil scientifique demande aux doctorants de viser le rapport de retour de stage par leur encadreur.

## **2. Approbation des plans de travail des enseignants de rang magistral et des maîtres de conférences classe B relatifs aux séjours scientifiques de courte durée à l'étranger.**

Le CSI a approuvé les plans de travail des enseignants de rang magistral et des maîtres de conférences classe B figurant sur la liste suivante, dans le cadre des demandes de séjours scientifiques de courte durée à l'étranger.

<b>Département d'Architecture</b>	<b>Département des Sciences de la Terre</b>
Zeglache Hamza	Chabou Moulley Charaf
Madani Said	Fertas Lahcene
Kharchi Oussama	Hadji Rihab
Okba Fouad	Kebbiche Abdelhakim
Chemsa Malika	Daasmiour Mohamed
Djemili Abderazak	Mebarkia Amar
Bellal Tahar	Demdoum Abdeslem
Kraria Hocine	Zighmi Karim
Chougui Ali	
Laghouag Hachemi	

### **3. Reformulation de titre de thèse de Doctorat.**

Le CSI a émis **un avis favorable** à la demande faite par Mme Assia Samaï-Bouadjadja concernant la reformulation du titre de sa Thèse de doctorat :

**Ancien titre** : « Le phénomène de conception à travers l'architecture moderne à Sétif (Algérie). Processus de fabrication de la ville »

**Nouveau titre** : « Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie) (1930-1962). Actions de modernisation et pluralité d'expressions »

### **4. Soutenance de thèse de doctorat.**

Le CSI a étudié le dossier de soutenance de thèse de doctorat de **Mme Assia Samaï-Bouadjadja**, sous la direction du Pr. Mazouz Saïd. Le CSI a donné **un avis favorable** à la soutenance de cette thèse de doctorat.

**Intitulé de Thèse** : « Historiographie de l'architecture moderne à Sétif (Algérie) (1930-1962). Actions de modernisation et pluralité d'expressions ».

Le dossier de soutenance comporte les publications et chapitres de livres suivants :

« A. Samaï-Bouadjadja, S. Mazouz. 2015. Modern architecture in Sétif (Algeria, 1930-1962). Expression of a plurality of approaches. Docomomo 52, 2015/1, 86-89»

« A. Samaï-Bouadjadja, 2013. Hennebique reinforced concrete constructions in Eastern Algeria : patrons and contractors (1900-1930).In : C. Piaton, D. Peyceré, E. Godoli, eds. Building beyond the Mediterranean, studying the archives of European businesses (1860-1970), Honoré Clair, Paris, 138-147 ».

« A. Samaï-Bouadjadja, 2008. Georgette Cottin-Euziol. Between the beaux-arts spirit and the philosophy of modernity. Docomomo, n°38, 2008, 9-11».

«A. Samaï-Bouadjadja, 2008. Notice biographique : Georgette Cottin-Euziol. 2013. Dictionnaire universel des créatrices, p. 1080 ».

« A. Samaï-Bouadjadja, 2008. Modernité et durabilité à travers l'architecture et l'urbanisme à Sétif (1930-1962). In : penser la ville, approches comparatives, Octobre 2008, Khenchela, Algérie, pp. 110».

« A. Samaï-Bouadjadja, 2004. Histoire d'une discipline : l'architecture. Revue Sciences Humaines, n°21, juin 2004, pp. 53-67».

**Jury proposé :**

<b>Nom et Prénom (s)</b>	<b>Grade</b>	<b>Lieu d'exercice</b>	<b>Qualité</b>
Djemili Abderrazak	Professeur	Université Ferhat Abbas, Sétif 1	Président
Mazouz Saïd	Professeur	Université d'Oum el Bouaghi	Directeur de thèse
Zerouala Mohamed Salah	Professeur	EPAU, Alger	Examineur
Saffiddine-Rouag Djamila	Professeur	Université Constantine 3	Examinatrice
Belakehal Azeddine	Professeur	Université Biskra	Examineur
Chougui Ali	Maitre de Conférences A	Université Ferhat Abbas, Sétif 1	Examineur
Boumaza Nadir	Professeur	Université Pierre Mendès France de Grenoble	Co-directeur de thèse.

**5. Expertise de polycopié.**

Le CSI a reçu les rapports d'expertise concernant le polycopié de **Mr Fertas Lahcene**, enseignant au département des Sciences de la Terre, et qui comprend les cours de de "Méthodologie de recherche documentaire" qu'il assure pour les étudiants du département des Sciences de la Terre. (Rapports du Pr Souiah Sid Ahmed et du Pr Mazouz Saïd en date du 07 avril 2016). Ces rapports étant positifs, le CSI autorise **Mr Fertas Lahcene** à faire usage de son polycopié, notamment à l'utiliser dans son dossier d'habilitation.

**6. Promotion académique.**

Le CSI a émis **un avis favorable** à la demande de promotion au grade de **maître assistant classe A** de Mr **Belacel Boubaker** du département d'Architecture, vu que l'intéressé est titulaire de trois inscriptions successives en doctorat, condition requise par les textes en vigueur.

## **7. Séminaire international.**

Le CSI a donné **un avis favorable** pour l'organisation d'un séminaire international au niveau du département d'Architecture.

Intitulé du séminaire : « **Environnement bâti vivre mieux et consommer moins d'énergie** ».

Date du séminaire : Décembre 2016.

## **8. Organisation des journées doctorales au sein de l'Institut.**

Mr Okba Fouad, directeur adjoint chargé de la post-graduation et de la recherche de l'IAST, a abordé certains aspects en relation avec l'organisation des journées doctorales au sein de l'Institut. Tout en encourageant ce genre de manifestations, Mr Okba a rappelé quelques points importants qui, de son point de vue, contribueront à la réussite de telles manifestations :

- Les laboratoires de recherche doivent informer le service de la post-graduation de l'organisation de ces journées doctorales.
- Diffuser par tous les moyens possibles (affiches, e-mail, sites web de l'Institut et de l'Université) l'information concernant la tenue de ces journées.
- Il est souhaitable que l'organisation de ces journées dans le futur se fasse sous forme d'un séminaire qui regroupe l'ensemble des laboratoires de recherche et des doctorants de l'Institut. Ce séminaire doit être organisé une fois par an au minimum.

## **9. Divers.**

9.1. Le Président du Conseil Scientifique a été destinataire d'un rapport de la part de Mr Laghouag Hachemi, membre du conseil scientifique, et dans lequel il conteste les décisions prises lors du conseil scientifique du 13 mars 2016 au sujet des nouveaux critères pour les soutenances de thèse de doctorat et liste des revues acceptées.

-En ce qui concerne son opposition à la composante de la commission chargée d'élaborer les nouveaux critères pour les soutenances de Doctorat et établir une liste de revues acceptées pour les soutenances qui a été installée lors du conseil scientifique du 1<sup>er</sup> février. Le Président du Conseil scientifique a rappelé que Mr Laghouag Hachemi était présent lors de la réunion de ce Conseil scientifique et qu'il ne s'est pas opposé à la composante de cette commission.



-Concernant la prétendue validation de ces critères par une minorité des membres du conseil, le Président du CSI a signalé que le nombre des membres du conseil présents qui ont approuvé ces critères lors de la réunion du 13/03/2016 s'élève à 10 membres sur les 13 que compte le conseil (3 absents, dont Mr Laghouag Hachemi).

-En ce qui concerne l'acceptation des chapitres de livres pour les soutenances de doctorat, les membres du CSI ont rappelé que cette décision a été prise pour faciliter les procédures de soutenances de thèse étant donné le nombre très élevé de doctorants de l'Institut qui n'ont pas pu soutenir leur thèse après expiration du délai réglementaire d'inscription en doctorat. Les membres du CSI ont rappelé que ces chapitres de livres doivent être indexés dans des bases de données reconnues, et que la qualité scientifique de ces publications est parfois de même niveau ou meilleur que celle des articles publiés dans des revues spécialisées.

9.2. Le Président du CSI a également été destinataire d'un rapport de la part du directeur adjoint chargé de la post-graduation concernant certaines anomalies constatées dans le dossier de soutenance de thèse de Mme Bousnina Mounia qui a été approuvé lors du conseil scientifique qui s'est tenu le 13/03/2016.

Le Président et les membres du CSI ont indiqué que ces remarques sont objectives et qu'elles seront prises en compte dans le futur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30.

Le Président du CSI

T. Bouima